

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

POLITIQUE

---

**POLITIQUE : NOMINATION ET EXAMEN DU RENDEMENT DU CONSEILLER EN PLACEMENT ET DU GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS**

**Énoncé**

Le Comité des placements fait des recommandations au Conseil d'administration quant à l'embauche, aux services et aux honoraires tous les conseillers en placement et gestionnaires de placements.

Au terme de chaque période de quatre années de service, le rendement de chacun des conseillers en placement et gestionnaires de placements fait l'objet d'un examen formel, dont la forme et la méthode sont arrêtées par le Comité des placements.

**DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 1<sup>er</sup> juillet 1997

**DERNIER EXAMEN OU DERNIÈRE RÉVISION :** Février 2010

**PROCHAIN EXAMEN :** Janvier 2013